



Sommaire :

Infos communales

En lien avec Cholet
Agglo

Infos associatives

Infos diverses

Agenda

I. Informations communales

VOTE DES BUDGETS

Le Conseil Municipal a voté **le maintien des taux** par rapport à 2024, il n'y a pas de hausse de la part communale en 2025.

Taxe Foncier bâti : 43.74 %

Taxe Foncier non bâti : 38.75 %

Taxe Habitation logements vacants et résidences secondaires : 15.10 %

Il faut néanmoins s'attendre à une augmentation des tarifs due à l'augmentation des bases appliquées par l'Etat.

MAISON DU THEATRE

La toiture en zinc donne des signes d'usure. Le Conseil Municipal a étudié la possibilité de remplacer la toiture par une couverture en bac acier avec panneaux photovoltaïques. L'entreprise Coppet assure la pose du bac sur une surface de 470 m² pour un coût de 93 673 € HT.

Concernant la partie photovoltaïque, le devis de l'entreprise Poudray s'élève à 54 280 € HT pour des panneaux sur les deux pans de la toiture, soit 320 m².

Le SIEMML accompagne le projet pour étudier la possibilité de faire de l'auto-consommation partagée avec l'AEP et les commerces.

Concernant le financement, il est prévu de faire un emprunt et de supporter une part du projet en autofinancement. D'autre part, la Commune pourrait prétendre à une prime à l'auto-consommation de 7 000 €, versée au bout d'un an.

Les travaux de toiture sont prévus en septembre et ceux des panneaux photovoltaïques envisagés pour le printemps 2026.

STADE DE FOOT

En attendant un changement complet des éclairages (devis estimé à 20 500 € HT), l'éclairage du terrain est de nouveau opérationnel avec le remplacement des ampoules par des ampoules LED.

AMENAGEMENT DU BOURG

Rue du Bois d'Anjou, la Commune a acquis plusieurs bâtiments : maison et garage de M. Humeau, maison et forge de M. Neau, garage de M. Redin. Sèvre Loire Habitat a été sollicité afin d'entreprendre une réflexion sur le réaménagement de cette partie de la rue du Bois d'Anjou.

Jardins

Suite à l'étude portée par le CAUE, le Conseil Municipal poursuit sa réflexion concernant l'utilisation des jardins inutilisés : une visite sur place a été organisée fin juin avec les membres du Conseil Municipal.

LOTISSEMENT « La Source »

Trois des quatre lots restants sont réservés. Il reste le lot n°15.

PROJETS EOLIENS

Le Maire a présenté de manière synthétique les ressources générées par les différents parcs éoliens sur la Commune.

Deux nouveaux petits projets sont en cours : le parc des Trévis, porté par la société Volkswind et le projet de la société Ténergie. Chaque projet consiste en l'implantation de 2 éoliennes dans la zone d'accélération à proximité du parc déjà existant proche des villages des Ecouboilles, la Simonière et la Revelette.

VOIRIE

Les travaux de voirie sur la route du village du Gros Chêne ont été réalisés par l'entreprise Bouchet Vezins pour un montant de 9 870.55 € HT. L'entreprise doit aussi intervenir pour le passage entre la salle de sport et la haie devant le presbytère.

A la demande de la Commune de Lys Haut Layon, le chemin communal allant du Plessis (Saint Hilaire du Bois) à La Roche Derrière a été réouvert afin d'accueillir un sentier de randonnée de la Commune de Saint Hilaire du Bois.

SENTIERS

Le quatrième sentier pédestre, couleur rouge, a été balisé par les élus au printemps. Les balisages des trois autres sentiers ont été vérifiés.

Un sentier équestre commun avec les Communes de Somloire et la Plaine devrait bientôt être balisé en orange.

CIMETIERE

Le Conseil Municipal réfléchit à assainir et drainer le cimetière. Une proposition est faite de réaliser dans l'allée principale une tranchée remplie de pierres pour drainer l'eau de pluie.

AIRE NATURELLE

Cet été, la baignade est surveillée tous les après-midis du 5 juillet au 16 août (sauf les mardis) par Romane L'Amoulen. Clélia Barbeau et Célia Naud sont en charge de l'animation du site tous les après-midis, y compris le mardi.

Le jeu de tir à l'arc a été remplacé et des ballons ont été rachetés.

De même, le Conseil Municipal a validé l'achat de deux nouvelles tables en béton ainsi que des jeux (morpion, tourniquet et araignée géante) auprès de la société challenger pour un montant de 10 100 € HT. Une aide du département a été sollicitée pour un montant de 3 030 €.



CHANTIER JEUNES

Début juillet, en lien avec le centre socioculturel le Coin de la Rue et l'association des Amis de Notre Dame de Haute Foy, un chantier jeune est mis en place pour repeindre les croix du chemin de croix, le local sous le podium ainsi que pour mettre en place un banc au niveau du promontoire près de la Chapelle.

VOYAGE A PARIS

Le 13 juin, le Conseil Municipal et la classe de CE2-CM sont allés à Paris pour visiter l'Assemblée nationale. La journée s'est poursuivie par une balade en bateau-mouche et la découverte des personnages de cire du Musée Grévin.



II. En lien avec Cholet Agglomération

CHOlet
agglomération

PLUiH

La carte de zonage a été validée. L'enquête publique sera lancée du 13 octobre au 12 novembre 2025.

COLLECTE DES DECHETS D3E

La collecte des déchets d'équipements, électroniques et électriques ménagers (réfrigérateur, lave-linge, écran, petit appareil électroménager...) aura lieu le **27 septembre 2025** de 9h30 à 11h30 rue de l'église.

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

A compter du 1^{er} juillet, le ramassage interviendra un jour plus tôt : **mercredi à la place du jeudi**, calendrier disponible sur www.cholet.fr ou en mairie.

ABRIBUS

En lien avec Cholet Agglomération, un abribus sera implanté à côté des toilettes publiques devant la salle de sport avec un accès PMR.

ITINERANCES

L'exposition proposée par les musées de Cholet est toujours en cours et se terminera le 27 juillet. Des dépliant d'aide à la visite sont disponibles à la mairie, à Epi Services et dans la boîte à livres.



Un temps fort a été organisé le 15 juin pour une visite guidée de l'exposition et un atelier sur la découverte de la photographie argentique. D'autre part, les élèves de l'école Haute Foy ont pu exposer leurs photographies réalisées dans le cadre d'un atelier proposé par les musées de Cholet.

III. Informations associatives

LES AMIS DE NOTRE DAME DE HAUTE FOY : Pèlerinage du 15 août

En cette année jubilaire, la paroisse vous propose une marche pèlerine pour commencer cette journée.

Au programme :

9h à partir de la chapelle, marche pèlerine d'environ une heure

10h30 messe en plein air sur la prairie

Verre de l'amitié

Pique-nique partagé : chacun apporte un plat salé ou sucré et on met tout en commun

Profitez de cette journée qui est un temps fort de notre vie paroissiale !



COMITE DES FETES

La fête de l'été aura lieu cette année le 17 août. Au programme : randonnée le matin, repas champêtre le midi et jeux l'après-midi. La journée se clôturera par le feu d'artifice offert par la mairie, à la tombée de la nuit.

LES HABITANTS DE LA RAIMBAUDIERE

Cette année la fête de la Raimbaudiere se déroulera le samedi 9 août.

Les festivités commenceront à 14h30 avec le concours de gros palets, suivi de l'apéritif du village et un repas champêtre animé.

Sans oublier la traditionnelle soirée dansante.

Vous êtes tous les bienvenus.

SPEEDFESTIVAL

Le Speed Festival 2025 se déroulera le 29 et 30 août prochain. La billetterie est ouverte : <https://speedfestival.fr/>

Pour les 5 ans du festival, nous vous attendons nombreuses et nombreux pour passer un moment convivial et fêter comme il se doit cet anniversaire.



ECOLE DE KARATE-DO

Après une belle saison sportive (37 licenciés) et afin de répondre à la demande, il y aura des changements importants dans les horaires des cours pour la prochaine rentrée.

St Paul du Bois : Salle du Théâtre le mercredi soir.

De 18h30 à 20h30 cours de Karaté-Do ados / adultes

St Hilaire du Bois : Dojo du Domino le samedi matin

De 9h15 à 10h30, cours Self-Défense féminin et Self mixte loisir (correspondant au Karaté Santé de cette année)

De 10h30 à 11h30 Karaté-Do enfants (à partir de 8 ans)

De 10h30 à 12h30 Karaté-Do ados / adultes

Inscriptions et renseignements le samedi 6 septembre de 10h à 11h30 Dojo du Domino à St Hilaire.

Début des cours le samedi 13 septembre à St Hilaire et le mercredi 17 septembre à St Paul.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Les cours du mois de septembre sont sans engagement afin de découvrir nos cours et notre mode d'entraînement.

Facebook du Club : André Bernard Okinawa / Contact : 07 80 08 79 56

Les cours sont assurés par André Bernard. BEES 1 / DEJEPS / CN 5^{ème} Dan



CSSP BASKET

Joli succès pour la Randonnée des Fouaces organisée le 15 juin par le CSSP, avec plus de 550 participants et plus de 600 repas servis ! Merci aux marcheurs, cyclos et VTTistes et à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cet événement 🚲 🛵 🚴

Un grand merci à Dominique et Jacqueline qui nous ont bien aidé sur l'organisation.

Vous pouvez nous retrouver dans les salles de basket dès la rentrée de septembre. N'hésitez pas à contacter le club pour des informations sur la saison à venir et les inscriptions. cssp.basket@gmail.com

ASSHVSP FOOT

BEACH VERT
TOURNÉE ÉTÉ 2025

PARCE QUE LE BEACH CE N'EST PAS QU'À LA PLAGE !

6 A 15 ANS ANIMATIONS GRATUITES

18 JUILLET - ST PAUL DU BOIS (49)
AIRE NATURELLE DE LA FONTAINE DE BOISDON
13H30 À 17H

LIEN D'INSCRIPTION

Logos: Agence Nationale de l'Éducation, Ligue de la Région de la Loire, Harmonie Mutuelle, etc.

Infos et Inscriptions

Pour toute question ou pour vous inscrire au club, n'hésitez pas à nous contacter (contact@asshvsp.fr).

En savoir plus sur le club de foot

Pour plus d'informations sur notre club, son organisation, ses équipes et ses projets, nous vous invitons à visiter notre site internet. Vous y trouverez également les dernières actualités et toutes les informations pratiques. <https://www.asshvsp.fr/>



YOGA DU RIRE

Envie de découvrir le yoga du rire ?

Angéline GRIVAULT, animatrice de yoga du rire propose une **séance d'été** en extérieur à la chapelle de Haute-Foy le **lundi 25 août** à 19h.

Le club de rire reprendra le lundi 15 septembre de 19h30 à 20h30 à l'AEP, une semaine sur deux. 17 séances à l'année. Adhésion à l'année ou à la carte (1, 5 ou 12). Deux séances découvertes gratuites avant de s'engager.

Inscription et renseignements au 06.48.09.36.83 ou par mail yogadurire.grivault@gmail.com



Yoga du rire
Club de Saint Paul du Bois

Un lundi sur deux de 19h30 à 20h30
A partir du 15 septembre 2025
Dans les locaux de l'AEP - rue de la source
Saint-Paul-du-Bois

Inscription à l'année (17 séances) ou à la carte (1, 5 ou 12 séances)
Venez découvrir ou redécouvrir le yoga du rire ! Plongez dans une expérience où le bien-être prend vie, éloignez-vous du stress quotidien et connectez-vous à votre enfant intérieur.

Prévoir une tenue confortable, une bouteille d'eau et un tapis de sol.

Formée à la Communication non violente, psychologie positive, yoga du rire sur le stress, l'anxiété, en entreprise, personnes en situation de handicap, hôpitaux.
06.48.09.36.83
Angéline GRIVAULT
Animatrice diplômée
yogadurire.grivault@gmail.com
Angéline yoga du rire



Ne pas jeter sur la voie publique - © CANVA

FAMILLES RURALES - BIBLIOTHEQUE HORAIRE ETE

La bibliothèque prend ses quartiers d'été : elle sera **fermée le mercredi** en juillet-août. Les bénévoles vous accueilleront le **samedi de 10h30 à 12h30** (Reprise des horaires normaux en septembre). La carte est gratuite, n'hésitez pas à pousser les portes pour nous rencontrer et trouver le livre qui vous convient.



ECOLE HAUTE FOY

Les mois de mai et juin ont été très rythmés pour les élèves de l'école Haute Foy.

Entre la journée Hand, le voyage lecture, les journées découverte comme terra botanica, la visite de l'Assemblée nationale à Paris, un travail sur l'art en lien avec les photos grâce à Cholet Agglomération, les journées citoyennes pour les grands avec la découverte de Choletbus et le passage du permis piéton mais aussi la préparation du marché de connaissances et de la fête de fin d'année, les élèves ont étoffé leurs savoir-faire et connaissances.

Enfin, l'entreprise « Les Engrenages » est venue pour nous faire vivre un escape game adapté à toutes les tranches d'âge : une belle façon de terminer l'année en lien avec notre thème d'année « être bien pour apprendre » en mettant à profit nos fonctions cognitives afin de résoudre les énigmes et les défis proposés.



IV. Informations diverses

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les personnes nouvellement domiciliées dans la Commune sont invitées à se présenter à la Mairie munies d'une pièce d'identité.

Pensez à demander votre **inscription sur les listes électorales** lors de votre passage en mairie.

Un élu passera vous apporter la plaquette de présentation de la Commune ainsi que votre coffret d'accueil, réalisé par l'office de tourisme du Choletais.

CARTES D'IDENTITE

La mairie de Saint Paul du Bois ne délivre pas les cartes d'identité et passeports. Dans les mairies habilitées (ex : Mairie de Lys Haut Layon), il est conseillé de prendre rendez-vous.

Attention ! Suite à la campagne d'adressage, la facture EDF comportant votre ancienne adresse comme adresse de livraison n'est pas recevable en tant que justificatif de domicile.

CARTE ICAR

Moins de 25 ans ? Profitez de la carte Icar pour voyager à prix réduit sur le réseau Aléop en Maine-et-Loire !

Ticket à 1.60 € le trajet, quelle que soit la distance, les mercredis après 12h, les samedis et pendant les vacances scolaires (valable sur toutes les lignes régulières sauf lignes 7 et 26).

Comment l'obtenir ?

La carte Icar est gratuite sur demande auprès des mairies et gares routières du département sur présentation d'une photo d'identité et d'un certificat de scolarité ou d'apprentissage.



Réunions mensuelles
au Tribunal de Cholet

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
du Maine et Loire.

Vous êtes **tuteur familial** ou envisagez l'ouverture
d'une **mesure de protection** pour un proche vulnérable.

Pour répondre à vos interrogations, le **service ISTF49**,
en collaboration avec le CDAD, vous propose
des **réunions d'information au**
TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE CHOLET :

Le lundi 21 juillet 2025 de 13h45 à 15h30

INFORMATION GRATUITE ET SUR INSCRIPTION

Modalités
d'inscription

- Par téléphone au 02 41 80 91 77
- Par mail : istf49@aspam49.org

CENTRE SOCIOCULTUREL "LE COIN DE LA RUE"

Centre Socioculturel



Lieu d'échange et de convivialité, le Centre Socioculturel propose des activités et services pour tous : enfance, jeunesse, familles, solidarité, animations locales...

Venez découvrir nos actions au 2 rue du Comte de Champagne à Vihiers et participer à la vie du territoire !

Les événements à venir sur votre commune :



Rando découverte grands-parents/petits-enfants (6-7 km) – 7 juillet 2025, de 10h à 12h

Saint-Paul-du-Bois – Chapelle de Haute Foy

1€ par participant

Sur inscription au 02 41 75 42 70



Etang d'aventures en famille – 21 juillet 2025, de 16h à 18h30

Saint-Paul-du-Bois – Aire naturelle

Gratuit – en accès libre



Grand jeu en famille : Koh Lanta – 25 juillet 2025, de 18h30 à 20h

Saint-Paul-du-Bois – Aire naturelle

Gratuit – à partir de 4 ans

Sur inscription au 02 41 75 42 70

PERMANENCES FRANCE SERVICE EN MAIRIE

France Services vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien (CAF, impôts, retraite, santé, emploi...), sur rendez-vous.

- 08 juillet de 14h à 17h.
- Pas de permanence en mairie en août

Service de broyage à domicile

Un réseau de bénévoles vous propose un broyeur à végétaux à domicile de septembre à mai et peut vous accompagner dans son utilisation.

Tarif : 30€/heure (machine)

Inscription auprès du CSC

Centre Socioculturel « Le Coin de La Rue » 2 rue du Comte
de Champagne – BP 6 - VIHERS
49310 LYS HAUT LAYON - Tel : 02 41 75 42 70 – e-mail :
accueil@csc-lecoindelarue.fr
Site internet : <http://www.csc-lecoindelarue.fr>

ACCUEIL JEUNES

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

DU CÔTÉ DE L'HÉBERGEUR

Une chambre inoccupée chez vous ?
Vivez l'expérience de l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant !

Accueillez un(e) jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage, de formation.
Vous bénéficierez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vivrez une expérience enrichissante !

Logement chez l'habitant : un dispositif régional pour les jeunes en recherche d'hébergement temporaire.

Partenaires : Le Choletais, Pays de la Loire, Région Pays de la Loire, etc.

DU CÔTÉ DE L'HÉBERGÉ

Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire ?
Vivez l'expérience de l'hébergement chez l'habitant !

[POUR LES 15-30 ANS]

Logement chez l'habitant c'est le bon plan pour démarrer un projet professionnel

Ce dispositif régional permet aux jeunes de se loger à **proximité** de l'entreprise ou du centre de formation sur une **courte durée**, en alternance (1 à 2 semaines par mois), quelques nuits le temps de trouver son logement ou quelques mois le temps d'un stage d'études.

Combien ça coûte ? Tarif unique de 15 € à 17 € la nuitée (selon la saison) et dans une limite de 270 € à 290 € par mois (selon la saison).

Simple et sans engagement : le préavis de départ est de 1 nuit.

N'hésitez pas à nous joindre pour plus d'informations au 02 41 71 36 36

ou par mail : logement@habitatjeunes-choletais.fr

Habitat jeunes du choletais : 02 41 71 36 36

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Un recensement tardif peut être pénalisant ensuite dans certaines démarches administratives (inscription permis de conduire, examen et concours).

VOUS VOYAGEZ À L'ÉTRANGER ?
AYEZ LES BONS RÉFLEXES SUR diplomatie.gouv.fr

1. CONSULTEZ LES **Conseils aux voyageurs**

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR **fil d'Ariane** vos alertes voyage

Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Instagram: @armees_jeunesse
LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
Twitter: @DSNJeunesse
YouTube: @SGArmees

VIGIEAU

Le site <https://vigieau.gouv.fr>, permet de mieux s'informer sur les **restrictions d'eau**, sur le **niveau de sécheresse** chez-soi et de connaître les **actions à mettre en œuvre afin d'économiser l'eau**.

SIMULATEUR TAXE D'URBANISME

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) vient de mettre en ligne un simulateur dédié aux taxes d'urbanisme, et notamment la taxe d'aménagement. Ce nouvel outil doit permettre d'estimer, « à titre indicatif », les montants des principales taxes d'urbanisme dues « lors de la réalisation d'un projet de construction, d'extension ou d'aménagement » et vise à « mieux anticiper les charges fiscales associées à un permis de construire ou à une déclaration préalable de travaux ».

<https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme>

RACCORDEMENT FIBRE

Si, pour faire installer la fibre, vous rencontrez des difficultés auprès de votre opérateur liées à l'adressage merci de le signaler en mairie ou de contacter la plateforme anjoufibre au 0.801.870.009.

LES HORAIRES RÉGLEMENTÉS DE TONTE DE PELOUSE ET/OU TRAVAUX

L'usage d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises est soumis à une réglementation.

Afin de respecter la tranquillité de chacun et ne pas provoquer de nuisances sonores, les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés uniquement sur les jours et horaires suivants :

- de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30 du lundi au vendredi ;
- de 9H à 12H et de 15H à 19H les samedis ;
- et de 10H à 12H les dimanches et jours fériés.

FGDEON / NUISIBLES

M. Patrice Brossier, responsable de la lutte d'entretien collective contre le ragondin et le rat musqué sur la Commune, peut fournir du grain empoisonné contre les souris et rats. Inscrivez-vous auprès de lui (Tél : 06.10.47.20.68). Sont aussi à disposition des habitants et agriculteurs de la Commune 2 cages à ragondins (contact Daniel Crétin : 06.72.09.33.58).

ÉVÉNEMENTS ÉTÉ 2025

Mois	Date	Événement	Lieu	Proposé par	Horaires
juillet	18	BEACH VERT	AIRE NATURELLE	ASSHVSP FOOT	13:30-17:00
	21	ÉTANG D'AVENTURES	AIRE NATURELLE	csc le coin de la rue	16:00-18:30
	25	KOH LANTA	AIRE NATURELLE	csc le coin de la rue	13:30-17:00
	29	FÊTE DE LA RAIMBAUDIÈRE	VILLAGE		à partir de 14:30
août	15	PÉLERINAGE	CHAPELLE DE HAUTE FOY	la paroisse	à partir de 09:00
	17	FÊTE DE L'ÉTÉ	AIRE NATURELLE	le comité des fêtes	
	20	PLANET' 9-11	AIRE NATURELLE	csc le coin de la rue	13:30-17:30
	25	YOGA DU RIRE	CHAPELLE DE HAUTE FOY		19:00-20:00
août	30-31	SPEEDFESTIVAL	AIRE NATURELLE	bdc crew	à partir de 18:00
	27	COLLECTE D3E	RUE DE L'ÉGLISE	cholet agglomération	09:30-11:30
septembre	27	COLLECTE D3E	RUE DE L'ÉGLISE	cholet agglomération	09:30-11:30